

Nombre de membres afférents au Bureau Syndical	13
Nombre de membres en exercice	13
Nombre de membres présents	11
Nombre de membres ayant donné pouvoir	2

Délibération n° : 26.05.04

Date de convocation : 29 juin 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU SYNDICAL

L'an deux mille vingt-six
Le 8 juillet à 10 heures 00

Le Bureau Syndical, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain ASTRUC, Président du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère.

Nom – prénom	Présent(e)	Absent(e)	Absent(e) ayant donné pouvoir à
ASTRUC Alain	X		
BRUGERON Jean-Noël	X		
CASTAN Emmanuel	X		
COLLANGE Jean-François	X		
DE LESCURE Jean		X	M. Alain ASTRUC
GIOVANNACCI Daniel	X		
HUGON Christine	X		
ITIER Jean-Paul		X	M. Jean-Paul POURQUIER
MAURIN Olivier	X		
POURQUIER Jean-Paul	X		
ROUX Christian	X		
SAINT-LÉGER Francis	X		
TUFFÉRY Julien	X		

Monsieur Christian ROUX a été désigné secrétaire de séance.

ÉLECTRIFICATION RURALE
Versements de fonds de concours

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5212-26 ;

Vu les dispositions du décret n°2007-450 du 25 mars 2007 et sa rubrique 76 afférente aux fonds de concours ;

Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère ;

Monsieur le Président expose :

Suite aux demandes concernant les travaux d'électrification désignés ci-après, dont la réalisation relève de la compétence du SDEE, des devis estimatifs ont été établis par ce dernier.

Afin de financer ces opérations et en application des délibérations relatives à la participation des communes et de leurs groupements, le SDEE sollicite le versement de fonds de concours, selon les plans de financement suivants :

ALBARET SAINTE-MARIE

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS rue de l Estivalet à la Garde (soit 44 ml)	5 378.60 €	Participation du SDEE	4 378.60 €
		Fonds de concours de la commune (forfait extension <100ml)	1 000.00 €
Total	5 378.60 €	Total	5 378.60 €

CHANAC

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS réservoir du Villard (soit 759ml)	79 369.12 €	Participation du SDEE	60 599.12 €
		Fonds de concours de la commune (1000€ + 200mlx20€ + 459x30€)	18 770.00 €
Total	79 369.12 €	Total	79 369.12 €

FLORAC TROIS RIVIÈRES

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS 120kVA Ecole rue Marthe Boissier (soit 192 ml)	41 593.68 €	Participation du SDEE	33 913.68 €
		Fonds de concours de la commune (192ml x 40€)	7 680.00 €
Total	41 593.68 €	Total	41 593.68 €

MASSEGROS CAUSSES GORGES

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Enfouissement GC-BTS La Vayssière	33 304.24 €	Participation du SDEE	22 202.83 €
		Fonds de concours de la commune (40% du montant HT des travaux)	11 101.41 €
Total	33 304.24 €	Total	33 304.24 €

MOLEZON

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Enfouissement GC-BTS abords du Château	23 958.12 €	Participation du SDEE	9 680.17 €
		Fonds de concours de la commune (40% travaux HT de génie civil devis HT câblage - 2000€)	14 277.95 €
Total	23 958.12 €	Total	23 958.12 €

PEYRE EN AUBRAC

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS résidence VIALLE Samuel aux Huttes (soit 92 ml)	12 527.37 €	Participation du SDEE	11 527.37 €
		Fonds de concours de la commune (forfait extension <100ml)	1 000.00 €
Total	12 527.37 €	Total	12 527.37 €

PRÉVENCHÈRES

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension HT-Poste-BTS voie communale du Roure (soit 2 900ml depuis le réseau BT existant)	252 687.11 €	Participation du SDEE	169 687.11 €
		Fonds de concours de la commune (1000€ + 200mlx20€ + 2600x30€)	83 000.00 €
Total	252 687.11 €	Total	252 687.11 €

SAINT-ANDRÉ DE LANCIZE

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Enfouissement GC-BTS Rouve Haut et Mazet	63 491.61 €	Participation du SDEE	37 133.82 €
		Fonds de concours de la commune :	
		Génie civil : 40% du montant HT Câblage : devis HT - 6x12000€	26 357.79 €
Total	63 491.61 €	Total	63 491.61 €

Le montant cumulé des opérations présentées ci-avant s'élève à **512 309,85 € TTC**.

Les participations appelées par le SDEE au titre des fonds de concours sont de **163 187,15 €**, soit une prise en charge moyenne du Syndicat pour le financement de ces travaux de **68 %** de leur montant TTC.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE BUREAU SYNDICAL
À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

ADOpte la proposition de Monsieur le Président ;

DEMANDE le versement des fonds de concours tels que définis ci-avant.

Ainsi fait et délibéré
les jour, mois et an susdits
pour copie conforme

Le Président
Alain ASTRUC

Le Secrétaire de séance
Christian ROUX



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification.